

# LES BONNES PRATIQUES SANITAIRES



## PRÉPARATION DE L'ACCUEIL ET INFORMATION

### ✔ Les affichages obligatoires à l'entrée du magasin

- ▶ Port du masque obligatoire à l'intérieur du magasin (à partir de 11 ans)
- ▶ Appliquer les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres



L'USC recommande d'afficher une information client à l'entrée de l'espace location précisant les principales mesures du magasin :

« Afin de vous équiper dans le respect des gestes barrières :

- ▶ *Nous prenons en charge les familles / groupes successivement ;*
- ▶ *Le matériel est désinfecté à chaque retour de location avec un virucide certifié ;*
- ▶ *À la restitution du matériel, nous vous demandons de bien respecter les consignes d'organisation du magasin. »*

### ✔ L'accueil des clients en magasin

- ▶ L'USC recommande de rendre **obligatoire la désinfection des mains au gel hydroalcoolique** à l'entrée du magasin
- ▶ **Marquage au sol d'un sens de circulation** et des distances physiques à respecter en portant une attention particulière aux zones de file d'attente à l'entrée du magasin, en caisse et à l'espace location
- ▶ Si possible **organiser le flux d'entrée et de sortie** par des portes différentes ou, s'il n'y a qu'une porte, matérialiser les sens de passage



## J'ORGANISE UN ESPACE LOCATION ADAPTÉ POUR UNE PRISE EN MAIN ET UN RETOUR DU MATÉRIEL DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

- ✔ **La gestion de l'affluence dans votre magasin**
  - ▶ Limiter en permanence le risque d'affluence, de croisement, **FLUIDIFIER**
  - ▶ **RÉDUIRE** les files d'attente, les points de concentration en magasin
- ✔ Mise en place du Pré-accueil
- ✔ Mise en place du mode sans essayage pour les magasins équipés du Scanner 3D
- ✔ Proposer la livraison du matériel
- ✔ Seuls les clients membres d'un même groupe ou d'un même foyer à la fois
- ✔ Si plusieurs groupes simultanés, un marquage au sol et l'organisation du flux garantiront un espace minimum permanent de **1 mètre entre chaque groupe**
- ✔ Je veille à ce que **mon équipe porte le masque en permanence** et que les mains soient désinfectées entre chaque groupe
- ✔ En cas d'intervention contrainte sur le client, lui demander verbalement son accord
- ✔ La prise en main et le retour du matériel sont organisés **successivement** par clients membres d'un même groupe





## JE GARANTIS À MES CLIENTS LA DÉSINFECTION DU MATÉRIEL DE LOCATION

✔ **APRÈS TOUTE LOCATION**, je désinfecte les surfaces du matériel susceptibles d'être en contact direct : chaussures de ski & snowboard, casque, poignées de bâtons, de luge... avec **une solution désinfectante conforme à la norme EN 14476**, en respectant les consignes propre à chaque produit

### ✔ **Essayages des vêtements et équipements**

→ **plusieurs solutions permettent de réduire la propagation du virus dans le cadre de l'essayage des articles :**

- ▶ Rappeler que la désinfection des mains est obligatoire
- ▶ Multiplier les points de mise à disposition de gel hydroalcoolique
- ▶ Traiter l'article avec un défroisseur vapeur à 90°C
- ▶ Désinfecter la cabine d'essayage après chaque client
- ▶ La mise en quarantaine durant 24 heures



## PAIEMENT ET PASSAGE EN CAISSE

- ✔ Affichage des moyens de paiement
- ✔ Je mets à disposition une coupelle pour les échanges de monnaie et divers tickets
- ✔ Stock de crayons et désinfection pour usage unique
- ✔ Je mets à proximité des caisses automatiques et du TPE du gel hydroalcoolique

**RAPPEL** : le plexiglas n'est pas obligatoire en caisse



## MISE EN PLACE D'UN PLAN DE NETTOYAGE QUOTIDIEN

- ✔ Nettoyage des sols et désinfection des banques de caisse tous les jours
- ✔ **Le plus fréquemment possible** : désinfection des bancs, mobiliers d'essayage et autres objets fréquemment touchés
- ✔ Aération toutes les 3h
- ✔ Sanitaire : désinfection quotidienne et savon à disposition en permanence



## VOTRE CHECK-LIST OBLIGATOIRE

- ↳ Prévoir les affichages et sens de circulation
- ↳ Prévoir un point spécifique COVID dans le brief de début de saison et un référent COVID
- ↳ Mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique pour les salariés
- ↳ Respect d'une distance physique d'au moins un mètre entre les personnes
- ↳ Faire respecter le port du masque, l'hygiène des mains, des gestes barrières
- ↳ Nettoyage, ventilation, et aération des locaux
- ↳ Se rapprocher de la médecine du travail pour connaître les consignes en cas de suspicion
- ↳ Mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
  - Risque Covid
- ↳ Elaborer une note de service → Remettre contre signature aux salariés

- ▶ **N'hésitez pas à consulter le modèle de DUERP et le modèle de note de service de l'USC**

